



DLA COLLECTIF SPORT

« ACCOMPAGNER LA (RE) MOBILISATION BENEVOLE AU SEIN DES STRUCTURES SPORTIVES DU TERRITOIRE »

→ Une demande croissante du public pour la pratiques sportives et les interventions sportives :

LE MOUVEMENT SPORTIF EN FRANCE EN 2024

- **109 Fédérations** affiliées au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)
- **118 structures déconcentrées** CROS / CDOS / CTOS
- **162 187 associations sportives** des réseaux affiliées au CNOSF
- **325 000 associations** sportives en France
- **1.3 millions d'associations** en France, tous secteurs confondus
- **3.5 millions de bénévoles** dans les associations sportives
- **20.7 millions de licences et autres titres de participation** délivrées par les fédérations.

Cet engouement amène notamment les associations sportives à se développer par l'engagement de bénévoles et de salariés (31% des bénévoles – INSEE 2018).

→ Cependant, **la crise sanitaire de 2020 à fortement impactée le secteur** (mesures sanitaires restrictives), que ce soit de manière **économique, sociale** ou **organisationnelle**. Plus particulièrement, **l'aspect humain** a beaucoup souffert de cette crise (**lien avec les bénévoles, gestion des ressources humaines**). Aujourd'hui, nous pouvons concevoir que cette situation a **révélé et renforcé les difficultés et fragilités de plusieurs acteurs et structures sportives**.

→ En effet, la nature de **l'engagement bénévole évolue** (bénévole engagé, qui participe activement ; bénévole distancié, qui donne de son temps ponctuellement), et **fidéliser les bénévoles (administratif, technique, événementiel) devient un véritable enjeu**. Les structures sportives déplorent le **manque de bénévoles engagés durablement**. Ainsi, les inquiétudes du secteur se tournent particulièrement sur le **nombre** et la **disponibilité** des **bénévoles**, la **motivation des équipes dirigeantes** et leur **renouvellement**. Au final, de nombreuses structures font état d'un **épuisement général** face aux multiples missions à assumer pour **assurer la pérennité et le développement de la structure**, mais aussi face à la **baisse des financements** déployés pour la subsistance de ces structures.



	G1 : LES CLUBS DE PROXIMITÉ <i>échelle locale (loisir ou petit niveau de compétition)</i>	G2 : LES CLUBS INTERMÉDIAIRES <i>rayonnement métropolitain</i>	G3 : LES CLUBS PHARES <i>multisport et/ou compétitif de haut niveau</i>
BUDGET MOYEN	11 832 €	80 145 €	917 857 €
PRATIQUE SPORTIVE	< 100 licences (74%)	De 100 à 500 licences (83%)	+ 500 licences (90%) + 1000 licences (72%)
MODÈLE ÉCONOMIQUE	< 15 000 € (74%) < 50 000 € (98%) - plus grande part pour les recettes d'adhésion - les communes financeurs publics majoritaires - faible diversification de revenu	100 000 € (77%) - plus grande part de subventions - forte diversification des revenus	> 100 000 € (84%) > 200 000 € (65%) - plus grande part de recettes d'activités - forte diversité dans l'origine des subventions, groupe le moins dépendant
DIFFICULTÉS	- 50% déclarent des difficultés financières - 21% sont en déficit - 1/3 exposés à une baisse de subvention	- 63% déclarent des difficultés financières - 41% ont besoin de soutien	- 37% sont en déficit - 69% exposés à une baisse de subvention
GOVERNANCE	5,3 personnes dans la gestion 30% majorité de femmes	7 personnes dans la gestion 22% majorité de femmes	8,2 personnes dans la gestion
EN RÉSUMÉ	66% des clubs 6% poids économique total - petite taille (licence, ressource) - unisport - peu de compétition - non-employeur	31% des clubs 46% poids économique total - taille moyenne (lic, ressource) - unisport : sport co / olympique - compétition - plutôt non-employeur, recours à prestataire	3% des clubs 48% poids économique total - grande taille (lic, ressource) - principalement multisports - niveau de compétition élevé - employeur, recours à prestataire

https://crdla-sport.franceolympique.com/cnar/fichiers/File/ACE2_2024/cnosf_-_fiche_1_-_les_chiffres_cles_du_sport.pdf

→ Malgré tout, une « envie d'agir » persiste, encouragée et accélérée récemment par l'engouement sportif suscité par les **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024** (100 000 adhérents supplémentaires à la pratique de la natation en septembre 2024). Une **évolution positive de l'activité** qui met encore davantage en lumière la **nécessité de renforcer l'engagement bénévole et de soutenir les équipes dirigeantes**.

Ces constats sont partagés par un grand nombre d'acteurs, c'est pourquoi il est nécessaire d'y **apporter une réponse collective**. Dans ce cadre, un **DLA collectif** vous est ouvert et vous propose de :

→ **Etudier le fonctionnement actuel de la gouvernance et des instances bénévoles :**

- Bureau, CA, commissions ;
- **Fréquence** des rencontres et participations ;
- **Fiche de missions bénévoles** existantes, **répartition des rôles et missions** au sein des structures ;
- **Moyens de fonctionnement dédiés aux bénévoles.**

→ **Mettre en place une stratégie de mobilisation de nouveaux bénévoles :**

- **Identifier les compétences manquantes ou à développer** (plan de formation, profil de bénévole à « recruter » ...).
- Mettre en place des **préconisations pour une mobilisation accrue des membres actuels et d'implication de nouveaux bénévoles**. Proposer un plan d'actions à déployer.
- **Promouvoir les opportunités offertes par les structures sportives sur le territoire pour des personnes en recherche d'engagement bénévole** (travail sur les outils de communication par exemple).
- **Promouvoir les dispositifs en faveur du bénévolat et de l'engagement associatif en Hauts – de – France** (dispositifs d'accompagnement des bénévoles, de formations, dispositifs favorisant l'engagement des bénévoles (service civique, France Bénévolat), dispositifs de soutien aux bénévoles (congé associatif, de représentation, compte engagement...), et dispositifs de valorisation des bénévoles).

L'accompagnement prévoit des temps collectifs mais également des temps en petits groupes afin d'affiner les problématiques propres à chaque structure, et possibilités de coopération (au regard notamment des territoires).



Calendrier prévisionnel :

Du 7 janvier 2025 au 28 Janvier 2025 : Inscription des participants.

Février 2025 : Sollicitation puis sélection des intervenants pour l'accompagnement.

Février 2025 : Démarrage de l'accompagnement collectif.

Mai : Fin de l'accompagnement et restitution.

Lieu prévisionnel des séances :

- Au sein des structures pouvant accueillir le groupe pour les temps collectifs
- En visioconférence pour certaines sessions de formation

Modalités : Accompagnement technique pris en charge financièrement par Pas-de-Calais ACTIF dans le cadre du DLA. *Frais de déplacement et éventuels frais de restauration à la charge des structures.*

INSCRIPTIONS EN LIGNE



INSCRIPTIONS : Merci de bien vouloir répondre au [formulaire d'inscription](#) avant le **28 février 2025**.



Le nombre de places est limité à une dizaine de structures, une sélection pourra être réalisée en fonction de la situation des structures. L'orientation éventuelle vers un dispositif plus adapté pourra être proposée.

Pour toute information complémentaire, ne pas hésiter à contacter Julie ROTH :

julie.roth@pasdecalaisactif.org / 07 50 54 25 51

Le Dispositif Local d'Accompagnement est financé par :



BANQUE des
TERRITOIRES

